

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 6 janvier 2014 à 20 h 00, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Phillip Holmes, Tyler Sally, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

- (14-01-01) Il est proposé par la Conseillère O'Malley que le procès verbal de la séance du 2 décembre soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-02) Il est proposé par le Conseiller Drummond que le procès verbal de la séance du budget du 11 décembre soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-03) Il est proposé par le Conseiller Drummond que le procès verbal du Comité consultatif d'urbanisme de la séance du 26 novembre soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-04) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-05) Il est proposé par le Conseiller Sally de faire suivre le problème de piégeage au Comité consultatif d'urbanisme. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-06) Il est proposé par le Conseiller Graham d'ajouter à la liste de vente pour défaut de paiement de taxes, toutes les taxes de 2013 qui excèdent 300.00\$, incluant les arrérages et d'envoyer cette liste à la firme PME Inter Notaires, Me Mireille Alary, pour recouvrement. Le bureau municipal acceptera des paiements jusqu'au 14 février 2014. Tout paiement reçu après le 31 janvier devra être fait par argent comptant ou chèque certifié. La Directrice générale, Christina Peck, est autorisée à assister à l'encan de vente pour défaut de paiement de taxes le 8 mai 2014. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-07) **Nomination d'un Conseiller pour le remplacement du Maire municipal à la table régionale de la MRC Pontiac**
- Il est proposé par le Conseiller Graham que nous appointions la Conseillère O'Malley de la Municipalité de Bristol à siéger à la table du Conseil des maires à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac en l'absence du Maire, Brent Orr. Il est également résolu que la Conseillère O'Malley aura un droit de

vote à cette table régionale. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(14-01-08)** Il est proposé par le Conseiller Graham que nous nommions le Conseiller Drummond comme candidat pour le siège vacant au Comité Consultatif de l'Agriculture. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(14-01-09)** Il est proposé par le Conseiller Graham d'envoyer une copie de notre résolution concernant la charte de laïcité au bureau de Charlotte L'Écuyer, Membre de l'Assemblée Nationale locale et Mathieu Ravignat, Député de Pontiac. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(14-01-10) L'examen du Protocole du service postal canadien**

Il est proposé par le Conseiller Holmes que:

**ATTENDU QU'**en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*;

**ATTENDU QUE** Postes Canada se prépare à l'examen en faisant campagne en faveur d'importantes réductions de service;

**ATTENDU QUE** Postes Canada a déjà procédé à une énorme réduction de service en fermant ou en réduisant la taille de bureaux de poste publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques;

**ATTENDU QUE** Postes Canada et le gouvernement fédéral devraient tout faire en leur pouvoir pour éviter des compressions additionnelles dans le cadre de l'examen du *Protocole* et devraient plutôt faire face aux questions financières en offrant, à l'instar de nombreuses autres administrations postales partout dans le monde, de nouveaux services générateurs de revenus, y compris des services financiers lucratifs comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires;

**QU'IL EST RÉSOLU QUE** la Municipalité de Bristol écrive une lettre à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour demander que le gouvernement fédéral, durant l'examen du *Protocole*, prenne en considération des manières novatrices de générer des revenus postaux, y compris la prestation de services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(14-01-11) Amélioration du Protocole du service postal canadien**

Il est proposé par le Conseiller Holmes que:

**ATTENDU QU'**en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*;

**ATTENDU QUE** la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;

**ATTENDU QUE** le gouvernement pourrait se servir de l'examen du *Protocole* pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de service (plutôt que de chercher à améliorer le *Protocole*), ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la Municipalité de Bristol écrive une lettre à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour lui demander : 1) que la population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du *Protocole du service poste postal canadien*; 2) que le *Protocole* soit amélioré au moyen des mesures suivantes :

- Faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans les petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de postes;
- Supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
- Prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;
- Mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du *Protocole*;
- Établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultation avec la population et d'autre intervenants.

Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

---

Christina Peck, Directrice générale

**(14-01-12)**

Il est proposé par la Conseillère O'Malley que les factures totalisant 315 269.64\$ soient payées pour le mois de décembre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (14-01-13)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter l'état financier pour le mois de novembre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-14)** Il est proposé par le Conseiller Sally d'autoriser les Conseillers Holmes et Graham à recueillir les renseignements concernant le programme de maître nageur. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-15)** Il est proposé par le Conseiller Graham que nous demandions à ce que le rapport d'activités de l'étude de marché du Sault-des-Chats soit traduit en anglais. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-16)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'aller à huis clos à 21 h 15. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-17)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de sortir du huis clos à 21 h 20. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (14-01-18)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

---

Maire Brent Orr

---

Directrice générale Christina Peck